



Union européenne

Lutte contre le changement climatique au Maroc

Un engagement de l'Union européenne à la hauteur du partenariat



A photograph of several wind turbines silhouetted against a bright, hazy sky at sunset or sunrise. The turbines are arranged in a line, receding into the distance. The sky is a mix of orange, yellow, and light blue, with some clouds catching the low sun.

La lutte contre le changement climatique : une priorité politique pour l'Union européenne



La prévention des changements climatiques dangereux est une des grandes priorités de l'Union européenne. L'Europe ne ménage pas ses efforts pour réduire massivement ses émissions de gaz à effet de serre, tout en encourageant d'autres nations et régions à faire de même.

■ Objectifs et stratégies climatiques

L'Union européenne s'est fixé des objectifs pour réduire progressivement ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Les principaux objectifs en matière d'énergie et de climat sont fixés dans :

- le paquet sur le climat et l'énergie à l'horizon 2020 ;
- le cadre sur le climat et l'énergie à l'horizon 2030.

Ces objectifs sont définis de manière à permettre à l'UE de réussir sa transition vers une économie sobre en carbone, conformément à la feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050.

L'UE suit ses progrès en matière de réduction des émissions à l'aide d'une surveillance et de rapports réguliers.

Avant de proposer de nouvelles actions, la Commission évalue soigneusement leurs incidences potentielles.

Plus d'informations : http://ec.europa.eu/clima/index_fr.htm

La lutte contre le changement climatique au Maroc : un engagement de l'Union européenne à la hauteur du partenariat

Le changement climatique est un défi générationnel affectant les quatre coins du monde, mais nous savons que certaines régions seront plus sévèrement touchées que d'autres. Les scientifiques du climat indiquent que l'Afrique est actuellement le continent le plus sévèrement touché par les conséquences parfois désastreuses du réchauffement de notre planète. Ils considèrent également les deux rives de la méditerranée comme un 'hot spot' du changement climatique, c'est-à-dire une des régions qui seront dans les années à venir les plus affectées par ses conséquences.

Nous savons qu'aucun pays, agissant seul, ne pourra faire face aux défis posés par les changements climatiques, et c'est pour cela que l'UE et l'Afrique sont des alliés naturels dans ce domaine. En effet, la coopération entre pays est cruciale pour lutter de manière efficace contre cette menace et c'est la raison pour laquelle l'Union européenne a fait de la lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité en Europe et dans sa coopération avec ses partenaires externes. L'UE s'est engagée à consacrer au moins 20% de son budget 2014-2020 (environ 180 milliards d'euros) pour lutter contre le changement climatique, tandis que son bras financier, la Banque européenne d'investissement, conformément à l'engagement pris à Lima en 2015, consacrera d'ici 2020 au moins 100 milliards de dollars à l'action climatique dans le monde.

L'Union européenne a également contribué à faire progresser les négociations internationales sur le changement climatique, en jouant un rôle de premier plan dans l'élaboration de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), du protocole de Kyoto et, dernièrement, de l'Accord de Paris. La COP22 à Marrakech sera décisive dans l'opérationnalisation des résultats de Paris. Notre mission collective consiste à traduire nos engagements en mesures concrètes, et je félicite le Maroc pour son leadership et son engagement dans ce sens.

Pour l'UE, tout comme pour le Maroc, le développement durable est une vraie priorité, et un partenariat historique existe entre le Maroc et l'UE dans ce domaine. Gérer durablement les ressources naturelles, faire face à une demande croissante d'énergie et générer des ressources humaines qualifiées pour la mise en place de projets, sont nos principaux axes de coopération, que vous découvrirez dans cette brochure qui leur est dédiée. L'Union européenne est fière de pouvoir accompagner le Maroc cette année dans l'organisation de la COP22 et je tiens à réitérer l'engagement de l'UE dans la lutte contre le changement climatique pour les années à venir au Maroc, en Afrique et ailleurs dans le monde.

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente COP22 !

Rupert Joy,
*Ambassadeur, Chef de la Délégation
de l'Union européenne au Maroc*



L'Union européenne partenaire de la COP22

Dans la continuité de son appui, l'Union européenne est un partenaire clé du Maroc dans la préparation et l'organisation de la COP22. Trois mécanismes de financement ont été mobilisés à cette fin.

- D'une part, le programme d'appui budgétaire de l'Union européenne à la Compétitivité et à la Croissance verte prévoit d'accompagner le Maroc dans sa transition vers une économie verte. Dans ce cadre, un financement spécial d'un montant de 5 millions d'euros est destiné au budget de l'Etat pour renforcer le rôle du Maroc au sein des discussions internationales liées à l'environnement. Ainsi, ce soutien financier, sera dédié à l'organisation de la COP22.
- D'autre part, la Commission délègue au PNUD l'exécution d'un programme de soutien à l'organisation de la COP22 et d'événements préparatoires, à hauteur de 2 millions d'euros.
- Enfin, un soutien dédié aux acteurs non-étatiques (en lien avec l'agenda de l'action) y compris le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) à hauteur de 1 million d'euros a été attribué.



MARRAKECH
COP22 | 2016 | CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
مؤتمر الأمم المتحدة لتغير المناخ
+ⵏⵏⵉⵔⵉ ⵏ ⵏⵓⵎⵎⵓⵏ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵔⵉ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵔⵉ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵔⵉ

Chefchaouen, modèle de changement mené par les citoyens dans la gestion de l'énergie durable

Saviez-vous que le conseil Municipal de Chefchaouen s'est fixé comme objectif de faire de Chefchaouen une ville écologique ? L'Union européenne appui la commune de la ville en finançant 80% du coût total du projet.

Quelles sont les spécificités de ce projet ?

Faire de Chefchaouen...

- Une ville modèle en termes de savoir-faire lié à la réduction de la consommation d'énergie.
- Un modèle en termes de développement des compétences, des systèmes et des processus organisationnels pour la gestion durable de l'énergie.
- Un relais d'orientation dans la maîtrise et la réduction de la consommation de carbone sur la commune urbaine de Chefchaouen.
- Un relais de partage et de mise en commun des ressources, de réseautage et de diffusion des bonnes pratiques.

Objectifs clés : Faire de Chefchaouen un modèle de changement, mené par les citoyens dans la gestion de l'énergie durable.

Partenaires de l'UE : Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES), en partenariat avec l'Association Marocaine pour les Eco-Villes (AMEV) et l'Institut pour le Développement, l'Environnement et l'Energie (IDE-E France) avec assistance technique à la mise en œuvre du projet par la GIZ.

Durée d'implémentation : 24 mois.

Budget : 1 137 906 €.



Soutien à la réforme du secteur énergétique au Maroc

L'Union européenne soutient la réforme du secteur énergétique au Maroc pour un montant global de plus de 76 millions d'€. L'objectif principal de ce programme est la mise en place de réformes dans le secteur énergétique marocain en vue d'une intégration progressive dans les marchés électriques et gaziers Euro-méditerranéens.

Un des grands défis du Maroc est de faire face à une demande croissante d'énergie, qui doublera d'ici 2020. Ces challenges pourront être relevés en augmentant d'une part rapidement ses capacités de production d'énergie renouvelable, et d'autre part en adoptant des mesures d'efficacité énergétique à grande échelle pour abaisser la demande énergétique.

Une coopération énergétique importante entre l'Union européenne et les pays du Sud de la Méditerranée est déjà mise en œuvre dans le cadre de la Politique de Voisinage, et le Maroc en est parmi les principaux bénéficiaires. Cet appui se traduit notamment par plusieurs projets d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Solaire, du Programme intégré de l'énergie éolienne, de la réforme du secteur de l'énergie, de la formation aux nouveaux métiers des énergies renouvelables, avec une enveloppe globale de 237 millions d'€.

NOOR, du solaire pour protéger notre Terre

Première étape du Plan Solaire Marocain, le complexe solaire de Ouarzazate est un projet appuyé par l'Union européenne à travers un ensemble de financements et de partenaires différents.

La Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV) est un instrument innovant créé pour cofinancer des grands projets d'infrastructure dans les pays partenaires du voisinage de l'Union européenne. La FIV a attribué un don de 106,5 millions d'€ pour NOOR I, II et III, et catalyse l'intervention de 4 bailleurs de fonds européens pour ce projet, dont l'Union européenne, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Agence Française de Développement et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) allemande. Les fonds européens représentent environ 60% du montant global du projet.

En mai 2016, l'Union européenne s'est engagée à poursuivre son soutien au Maroc en participant à la prochaine étape de NOOR III, pour un montant supplémentaire de près de 43 millions d'€.

Résultats attendus : Fournir 42% du courant électrique à partir de sources renouvelables (dont 2 GW de sources solaires) en 2020 et 52% en 2030.

Mis en œuvre par : Agence Marocaine de l'Énergie Solaire MASEN.

Durée d'exécution : Depuis 2013.

Budget UE : 106,5 millions €.

IFMEREER, le capital humain indispensable au développement durable

Après la réalisation de parcs éoliens et des centrales solaires à hautes technologies, générer les ressources humaines qualifiées pour accompagner ces projets est indispensable pour leur réussite. Pour cela, le Royaume du Maroc met en place trois instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (IFMEREER) à Oujda, Tanger et Quarzazate.

Les domaines de formation couverts sont : l'exploitation et la maintenance de parcs éoliens, l'installation et la maintenance du matériel solaire thermique et photovoltaïque, la maintenance et l'exploitation de l'électricité solaire thermodynamique, l'efficacité énergétique, l'exploitation du gisement du biogaz, et d'autres formations connexes.

Le coût total de ces trois IFMEREER est estimé à 26 millions d'€. Les sources de financement sont constituées d'un côté par le budget de l'Etat marocain et par deux organismes internationaux, l'AFD et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) aux côtés desquels l'Union européenne accorde un don de 10 millions d'€.

Résultats attendus : Mise en place de 3 instituts de formation et personnel formé aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Mis en œuvre par : Agence française de Développement.

Durée d'exécution : 2015-2019.

Budget projet : 26 millions d'€ dont UE : 10 millions d'€.



Pour une gestion durable des ressources forestières

L'impact du changement climatique se manifeste à plusieurs niveaux sur le territoire marocain. Parmi les changements les plus visibles, on relève le phénomène de déforestation qui est en grande partie un résultat de l'activité humaine due à l'agriculture et une grande demande de bois pour l'énergie domestique, des vastes projets immobiliers dans les villes en partie en raison de la forte urbanisation observée au Maroc.

En partenariat avec le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, le programme d'appui à la politique forestière du Maroc de l'Union européenne vise à renforcer l'efficacité de la stratégie de protection et de gestion durable des ressources forestières pour la période 2013-2018.

Au cours des vingt dernières années au Maroc, 5 projets pour un montant total de 500 millions de Dirhams (soit environ € 50 millions) ont été mis en œuvre dans les régions du Nord, du Centre et du Sud-Ouest du Maroc en vue de préserver, valoriser et gérer durablement les écosystèmes forestiers.

Résultats attendus : Protéger et gérer durablement les ressources forestières.

Partenaires de l'UE : Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification.

Durée d'exécution : 6 ans.

Budget : 37 millions d'€.



L'Agriculture face au changement climatique, adaptation et protection environnementale

Le programme d'appui budgétaire à la politique sectorielle agricole du Maroc vise à consolider les acquis de l'intervention de l'UE en soutien au Pilier II du Plan Maroc Vert, dédié à l'agriculture familiale solidaire dans les régions cibles (Fès-Boulemane, Meknès-Tafilelet, Oriental et Souss-Massa-Drâa). Il s'agira d'améliorer les objectifs de développement des filières agricoles du Pilier II, et la participation économique et sociale à la mise en œuvre et à l'atteinte de ses objectifs. D'autre part ce projet vise à augmenter les capacités opérationnelles des structures du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime en vue d'un meilleur suivi du Plan Maroc Vert y compris les dimensions environnementale et climatique du secteur.

Résultats attendus : Améliorer le revenu agricole des petits exploitants tout en prenant en considération la sauvegarde des ressources naturelles et le changement climatique.

Partenaires de l'UE : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (MAPM) et ses institutions sous tutelle - l'Agence de Développement Agricole (ADA), l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), le Centre de Ressources du pilier 22, les instituts de recherche et formation et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Durée d'exécution : 5 ans (2014-2018).

Budget : 60 millions d'€.





Gouvernance et gestion intégrée des ressources en eau

Des deux côtés de la Méditerranée, les problématiques liées à l'eau sont préoccupantes. En Méditerranée, la ressource en eau, liée à la situation hydrique, géographique et démographique des pays, représente des enjeux multiples et interdépendants : la santé publique et l'autonomie alimentaire, la compétitivité économique et l'arbitrage des différents usages, les paramètres géopolitiques et financiers et la préservation de l'environnement.

Pour faire face aux défis soulevés par les problèmes de l'eau au Maroc, un jumelage institutionnel entre le Ministère Délégué chargé de l'Eau au Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE) et 3 pays qui sont la France, l'Espagne et la Roumanie a été mis en place afin d'apporter un appui à la mise en œuvre de la stratégie renouvelée du secteur de l'eau.

A travers ce jumelage, il s'agit d'introduire les principes de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de l'UE dans la législation marocaine, mais aussi de doter les structures en charge de l'eau d'outils organisationnels et techniques, nécessaires à la mise en œuvre du processus de cette Directive.

Résultats attendus : Une nouvelle stratégie et une meilleure gouvernance pour le secteur de l'eau au Maroc.

Partenaires de l'UE : Ministère Délégué chargé de l'Eau au Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE), France, Espagne et Roumanie.

Durée d'exécution : 24 mois.

Budget : 1 150 000 €.



La Banque européenne d'investissement, financier de référence pour l'action climatique

« La Banque européenne d'investissement a inscrit l'action pour le climat au premier rang de ses priorités et s'est affirmée comme un chef de file parmi les institutions financières internationales dans ce domaine. Plus de 90 milliards d'euros ont été ainsi consacrés depuis 2011 à l'action climatique dans le monde dont 12,8 milliards d'euros pour le seul continent africain. Notre objectif est de financer des projets solides, viables et reproductibles à plus grande échelle. »

Roman Escolano,
Vice-Président de la BEI

Le Maroc a été un des premiers bénéficiaires de l'action climatique de la BEI en Afrique. Sur les cinq dernières années, la part de l'investissement climatique de la BEI s'est élevée à 500 millions d'euros sur un investissement global de 1,7 milliards d'euros, ce qui représente 28% des financements.

L'intervention de la BEI au Maroc est centrée sur le financement de projets concrets et durables dans des secteurs clés de l'économie verte tels que l'énergie, les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement, l'agriculture ou encore le transport durable.

Des réalisations concrètes

- En tant que chef de file des financeurs européens, la BEI a apporté un financement global de 217,5 millions d'euros au complexe solaire de Ouarzazate qui une fois finalisé, représentera la plus grande installation d'énergie solaire en Afrique et l'une des plus importantes au monde avec une capacité supplémentaire d'énergie renouvelable d'environ 500 MW d'ici à 2020. Le financement de la BEI contribue à la réalisation des trois phases du complexe solaire : une centrale héliothermique, une centrale solaire à concentration (CSC) et à capteurs cylindro-paraboliques, ainsi que des tours solaires à capteurs cylindro-paraboliques.
- Toujours dans le domaine des énergies renouvelables, la BEI a financé à hauteur de 200 millions d'euros la construction et le développement de trois fermes éoliennes d'une capacité globale de 450 MW à Midelt, Tanger et Essaouira afin de répondre à la demande d'énergie dans une région en forte croissance économique.
- L'irrigation et l'agriculture au cœur de l'action de la BEI au Maroc : financement de 42,5 millions d'euros consacré au développement d'une agriculture moderne, capable d'augmenter le rendement et la diversité des cultures tout en favorisant les solutions durables en matière d'irrigation. Ce qui se concrétise en termes environnementaux par une économie d'eau de 20 à 50% parallèlement à une réduction des déficits enregistrés au niveau des périmètres d'irrigation de la grande hydraulique publique.

Bénéficiaires : près de 8 000 petits exploitants agricoles dans les régions de Gharb-Kenitra, d'Haouz-Marrakech et de Souss-Massa-Agadir.

- **Forte mobilisation pour moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement** : financement de 75 millions d'euros pour renforcer la capacité des réseaux de production, de distribution et d'assainissement de l'eau tout en soutenant la croissance et la création d'emploi.

Fort impact social et environnemental de ce projet pour les communes : la qualité des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, la réduction des rejets d'eaux usées, la résistance accrue des infrastructures face aux changements climatiques et l'optimisation des ressources en eau permettent d'améliorer la qualité de vie de la population et de renforcer la résilience de ces installations en cas de catastrophes naturelles.

■ **COP 22 : vers une nouvelle économie décarbonée et résiliente**

La nouvelle stratégie de la BEI en matière climatique adoptée en septembre 2015 est ambitieuse et horizontale, car elle affecte tous les secteurs d'activité de la Banque. La BEI prend désormais en considération l'action pour le climat dans toutes les méthodes et procédures qu'elle met en œuvre pour évaluer et suivre l'ensemble de ses projets d'investissement. Centrée sur la promotion des projets et des instruments de financement à fort impact, l'objectif de cette nouvelle stratégie est d'augmenter le soutien à l'adaptation climatique et de renforcer la résilience au cœur des projets soutenus. Une stratégie particulièrement pertinente dans la région méditerranéenne.

• **Objectif 2020 : consacrer 35% à l'action climatique dans les pays en développement**

Fort de sa nouvelle stratégie en matière climatique, la BEI a annoncé avant la COP 21 qu'à partir de 2020 elle consacrerait au moins 35% de son activité dans les pays en développement à l'appui d'une croissance sobre en carbone et capable de résister à l'épreuve des changements climatiques. Un engagement dont la réalisation a été enclenchée lors de la COP 22.

Ces montants sont significatifs mais les besoins en matière d'investissements demeurent très forts. C'est pourquoi, la BEI est pleinement mobilisée pour la mise en œuvre du plan d'investissement extérieur européen (PIE) dont l'objectif est d'encourager l'investissement en Afrique et dans les pays du Voisinage de l'UE. La BEI offre un certain nombre d'outils et de mécanismes financiers innovants visant à catalyser et à mobiliser des financements privés. Elle propose également des instruments de panachage des ressources, permettant de combiner prêts et aides non remboursables afin d'améliorer les conditions de financement grâce à l'optimisation du partage des risques et/ou la réduction du coût du capital.

Prenant en compte les aspects climatiques dans un contexte plus large, la BEI continuera à jouer un rôle de premier plan dans l'harmonisation et la définition de normes au sein de la communauté financière en étroite collaboration notamment avec la Banque Mondiale, la BERD, la BAD et l'AFD.





S'adapter aux changements climatiques et atténuer ses effets avec ClimaSouth

AXES DE TRAVAIL DE CLIMASOUTH



ClimaSouth est un projet qui a pour objectif de favoriser la transition des pays méditerranéens vers des économies à faible émission de carbone et à haute résilience climatique, en renforçant le développement des capacités, la mobilisation des ressources et la gestion proactive des risques climatiques.

ClimaSouth contribue à améliorer les politiques, les stratégies et les outils sur le changement climatique, en renforçant les échanges sud-sud entre les acteurs régionaux, ainsi que le renforcement du dialogue et de partenariat avec l'Union européenne. Des activités de coopération régionale sont mises en place depuis février 2013, visant un meilleur accès à l'information, à son portage, les bonnes pratiques et la législation sur le changement climatique.

Résultats attendus : Assurer la transition des pays méditerranéens du voisinage de l'Europe vers la faible émission de carbone et la résilience climatique.

Partenaires de l'UE : Autorités compétentes au Maroc, y compris les points focaux de la Convention cadre des Nations Unies sur la Changement Climatique (CNUCC) les services techniques des ministères concernés et les représentants de la société civile.

Durée d'exécution : depuis février 2013 pour une période de 48 mois.

Budget : 5 millions d'€.





L'innovation au service de l'écologie et du partage • SwitchMed

SwitchMed est une initiative financée par l'Union européenne, qui soutient et met en relation des industriels, des nouveaux entrepreneurs verts, la société civile et des décideurs politiques afin de renforcer les innovations sociales et écologiques dans la région sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie). L'objectif est de faciliter la transition vers des modes de consommation et de production (CPD) plus durables.

L'initiative comprend :

- des formations et une assistance technique aux prestataires de services industriels pour améliorer l'efficacité des processus de production (composante MED TESTII) ;
- des appuis aux éco-initiatives de la société civile et à l'entrepreneuriat vert sous forme de coaching de plans d'affaires ;
- le développement de plans d'action nationaux par des décideurs politiques et de projets pilotes de démonstration visant à dynamiser le marché des produits et services durables.

Un exemple de réussite de « switchers » (acteurs de changement) est le projet d'économie circulaire développé par Biodôme du Maroc et Easy Contrôle qui ont créé une unité de méthanisation agricole ; celle-ci permet aux agriculteurs de la région de Khourigba, de produire, à partir de leurs déchets, du biogaz (qui sera utilisé comme source d'énergie) et du compost organique (qui sera réutilisé ou vendu).

Partenaires : Financé par l'UE, SwitchMed est conjointement mis en œuvre par l'Organisation de Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE/PAM), le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables, et la Division Technologie, Industrie et Economie du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Durée d'exécution : 2014-2018.

Budget : 20 millions d'€.

Plus d'informations sur www.switchmed.eu





PROJETS REGIONAUX
MEDITERRANEENS

CES-MED

CLEANER ENERGY SAVING MEDITERRANEAN CITIES

Promouvoir le développement des énergies durable à Agadir, Oujda et Benslimane avec CES-MED

CES-MED est une initiative financée par l'Union européenne dont le but est d'assurer la formation et l'assistance technique aux autorités locales et nationales dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les villes d'Agadir, Oujda et Benslimane sont les villes marocaines pour lesquelles les autorités locales bénéficient de cette assistance technique et de cette formation.

Ce projet fournit directement une aide spécialisée, la formation aux autorités locales et l'échange des pratiques en vue de l'élaboration de plan destinés à résoudre des problèmes en matière d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de gestion de l'eau et des déchets, de transport public, de mobilité, et de planification urbaine durable.

Objectifs clés : Assurer la formation et l'assistance technique aux autorités locales et nationales de la région Sud de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat, afin de les aider à répondre plus activement aux défis des politiques durables.

Mis en œuvre par un consortium dirigé par Hulla & Co. Human Dynamics K.G.

Durée d'exécution : De janvier 2013 à juillet 2017.

Budget : 4,4 millions d'€.





Clé Concept



Banque européenne d'investissement

Bureau de Rabat
Riad Business Center, Boulevard Er-Riad
10100 Rabat, Maroc

Chef du bureau : Pierre-Etienne BOUCHAUD
p.bouchaud@eib.org / rabat@eib.org
+212 537565460

Contact pour la presse :
Anne-Cécile AUGUIN
a.auguin@eib.org / presse@bei.org
www.bei.org - suivez la BEI sur Twitter @eib



Union européenne

**Délégation de l'Union européenne
au Royaume du Maroc**

Téléphone : + 212 (0) 537 57 98 00
Courriel : Delegation-morocco@eeas.europa.eu
f <http://facebook.com/delegationueamaroc>
t http://twitter.com/ue_au_maroc

La présente publication a été élaborée avec le soutien de l'Union européenne.
Le contenu de la publication ne peut aucunement être considéré
comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.